Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501174-20260428-2026042803-DE

COMMUNE DE GAËL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation **Le 23.04.2026**

L'an deux mil vingt-six
le **vingt-huit avril** à **dix-neuf heures trente**
Le **Conseil Municipal,** légalement convoqué**,**
S'est réuni, à la mairie de GAËL,
en séance **ordinaire** publique
Sous la présidence de **Denis LEVREL, Maire.**

Date d'affichage :
Le 23.04.2026

Etaient présents : Mme NOGUES Christelle, Mme Alexia RISSEL, M. LUBIN André, Adjoints. Mme LE GOUËVEC Sylvie, Mme LE ROY Laetitia, conseillers délégués. Mme LUCAS Maëva, Mme HENRY Aurélie, M. FREROU Lilian, Mme LEBAS Betty, M. JERÔME Charly, Mme TAQUET Virginie, M. BOUAISSIER Christophe, Mme SALMON Evelyne, M. AVRIL David, Conseillers municipaux.

Nombre de conseillers :
En exercice : 19

Etaient excusés : M. LOHAT Alain (pouvoir à M. LEVREL Denis), M. BLOT Olivier (pouvoir à Mme TAQUET Virginie), M. CHEVRIER-MAHAUDEAU Sébastien (pouvoir à Mme HENRY Aurélie), M. HUET Valentin
Etaient absents :

Présents : 15
Votants : 18

Madame Sylvie LE GOUËVEC a été élue secrétaire.

Objet : 2026042803- Réfection du sol souple des jeux extérieurs

M. Le Maire présente le devis reçu de la société Synchronicity de Guidel, qui fournit et met en œuvre des sols souples pour jeux extérieurs, afin de réhabiliter le sol de l'aire de jeu rue Gaël Villacoublay. Le devis s'élève à la somme de 3 111.50 € H.T.

Après délibération, le conseil municipal, avec 6 abstentions, 1 contre et 11 votants pour :

- Décide de valider le devis de la société Synchronicity de Guidel pour le sol souple de l'aire de jeu, pour un montant de 3 111.50 € H.T.
- Autorise M. Le Maire ou l'adjoint délégué, à signer toutes pièces afférentes à cette décision ;
- Précise que les crédits seront inscrits au budget supplémentaires 2026.

Fait et délivré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,